

LE 10^{ème} HOMME

Son devoir est de penser différemment

25 septembre 2020

La Turquie et l'Union européenne se disputent sur le contrôle maritime dans la Méditerranée

Par Bill Wirtz



Crédits photos : de FOTOGRIN / Shutterstock.com

Les Dessous de l'Union Européenne

Introduction

Pendant que les citoyens européens se soucient de leur futur économique post-COVID-19, les Etats Méditerranéens sont en train de créer un conflit international qui pourrait bien prendre des proportions dangereuses. La Grèce, Chypre, et la Turquie sont impliquées, et même la France montre sa présence militaire devant les côtes turques.

Tout cela se passe simultanément : une montée des mécontentements entre Bruxelles et Ankara, une chute drastique de la monnaie turque, une crise de migrants qui continue et un noeud de conflits internationaux qui viennent amplifier les problèmes.

Liban, Biélorussie, Hong Kong, Libye, ... La Grèce et Chypre ont du mal à se faire entendre devant l'avalanche de crises internationales de plus grande ampleur. Leur problème est également que leur conflit avec la Turquie est compliqué : on parle de frontières maritimes ambiguës, de souveraineté d'Etats non-reconnus ainsi que d'importantes ressources naturelles.

Dans cette lettre, nous viserons à :

- Expliquer le conflit dans la Méditerranée le plus simplement possible
- Donner un aperçu de la future relation entre l'UE et la Turquie
- Décrire les conséquences économiques pour la région

Table des matières

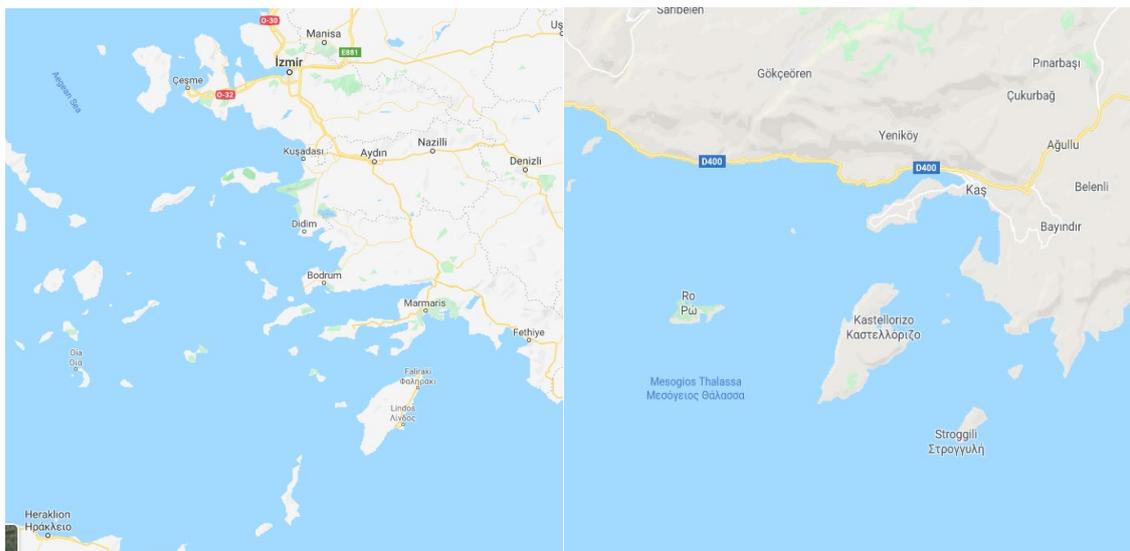
Introduction.....	2
Souveraineté, frontières, ressources : il ne faut pas tout mélanger	3
Pourquoi payons-nous toujours des milliards à la Turquie ?.....	6
Un conflit qui coûtera cher (à nous tous)	7
Conclusion	8

Souveraineté, frontières, ressources : il ne faut pas tout mélanger

La Grèce et Chypre ont un conflit avec la Turquie. Essayons d'expliquer ce conflit en parlant de quelques points importants :

1. La Turquie ne reconnaît pas le droit des îles de délimiter le contrôle commercial et maritime
2. Aucune ressource naturelle se trouve dans un territoire maritime disputé (le conflit est surtout symbolique)
3. Le conflit concernant Chypre ne concerne pas ses ressources ou ses frontières, mais sa souveraineté

Au sujet des frontières maritimes, il suffit de se procurer d'une carte de la côte turque pour comprendre d'où vient le problème (image de gauche).



Les petites îles situées au pied de la côte sont toutes des îles grecques. Beaucoup d'entre elles sont même visibles depuis la Turquie. L'exemple le plus frappant étant Kastellorizo (image de droite).

Pour le président turc Erdoğan, il n'est pas question que la Grèce exerce une autorité territoriale importante dans le périmètre de ces îles, parce que sinon les navires turcs ne peuvent pas partir de la côte sans violer la souveraineté de la République hellénique.

L'année dernière, la Turquie a conclu un accord maritime avec le Gouvernement d'Union Nationale de Libye, qui confirmait cette vision des choses : l'accord ignore l'existence même des îles grecques de Crètes et Rhodes. Les accords entre la Turquie et la Grèce ne sont pas très clairs et cette ambiguïté fait ressurgir ce conflit régulièrement.

Au sujet des ressources naturelles, il faut savoir qu'il n'y a pas eu de découvertes de gaz dans des territoire maritimes disputés, contrairement à ce que vous lisez dans beaucoup de médias. Beaucoup d'articles francophones vous font croire dans leurs titres qu'il y a des disputes sur le gaz dans la Méditerranée, mais ne vous donnent pas d'exemples... En réalité, les communications officielles de la Grèce ne concernent que la souveraineté de Chypre ainsi que la souveraineté de ses territoires maritimes.

Alors d'où sortent ces idées sur une guerre pour les hydrocarbures en mer ? Difficile à dire si c'est du mauvais journalisme ou plutôt une stratégie politique ou économique. L'industrie s'attend à une montée du prix du gaz de 4,5% en 2020 (par rapport à 2019) après la crise du Coronavirus. En tout cas, créer un conflit artificiel n'as pas d'intérêt pour la Turquie car cela bénéficie principalement à la Russie et les deux pays ne s'entendent pas, et la Turquie importe la majorité de son gaz.

Puis parlons de cette frustration turque, qui est le fruit de sa politique intérieure. Depuis la tentative de coup d'État en 2016, la politique d'Erdoğan s'est radicalisée. La Turquie a moins d'amis au plan international et moins de coopérations commerciales. Dans toutes les discussions pour la construction d'infrastructure de transport de gaz, Ankara n'est jamais consulté.

Le premier exemple est celui de la "EastMed Pipeline", connectant l'extractions de gaz de Chypre et d'Israël via les îles grecques vers l'Italie et la Bulgarie. La Turquie est ignorée du scénario.



Puis il y a le “EastMed Gas Forum”, une organisation internationale qui a comme membres la Chypre, l’Egypte, la Grèce, Israël, l’Italie, la Jordanie et la Palestine. Le fonctionnement de ce forum est similaire à celui de l’OPEC. Là encore, la Turquie a été exclue.

Mais ce n’est pas cette organisation qui a été importante dans la décision de la canalisation de gaz. L’Europe veut à la fois gagner plus d’indépendance de la Russie et atteindre des objectifs climatiques, sans avoir à traiter avec la Turquie, qui n’est tout simplement pas vu comme un partenaire de confiance. Erdoğan est isolé et il ne s’entend ni avec Berlin, ni avec Paris, et encore moins avec Athènes.

Finalement, il y a la situation avec Chypre. Depuis son indépendance du Royaume-Uni dans les années 1960, Chypre a connu des divisions violentes entre les groupements grecs et la minorité turque.

Des groupes paramilitaires, des indépendantistes de la Chypre du Nord (turque) et des nationalistes grecs (pour le rattachement de Chypre à la Grèce) ont causé l’intervention internationale des deux côtés.

De nos jours, ce conflit n’est toujours pas résolu et les négociations de paix continuent entre la République de Chypre (qui a le support de la Grèce et est internationalement reconnue) et la République turque de Chypre du Nord (reconnue uniquement par la Turquie).

L'Union européenne pensait que l'accession de la République de la Chypre à l'Union en 2003 allait résoudre le conflit et a accepté comme membre une île divisée par une frontière et des soldats turcs. Comme on pouvait l'attendre de Bruxelles, les solutions proposées n'ont pas fonctionnées du tout.

La Turquie prétend qu'elle défend la minorité turque au nord de l'île. Cette vision est cependant [contredite par les manifestations de 2011](#) d'un tiers de la population de la Chypre du Nord opposée à l'occupation turque. Il s'avère que même si le gouvernement de la minorité turque est indépendantiste, il y a une forte opinion publique en faveur de l'unification de l'île et opposée à l'influence du président Erdoğan.

La Turquie profite de l'amitié avec le gouvernement de la Chypre du Nord, qui donne accès et des extractions de ressources naturelles à des entreprises turques tout autour de l'île. Pour la Turquie, le Nord a autant de droit à ce territoire maritime que le sud de l'île. A ce jour, il n'y pas encore eu de conflit direct entre les navires turcs et chypriotes du sud, mais le jour où cela arrivera, on saura si les provocations de la Turquie sont réelles ou politiques.

Fait intéressant : **les navires** turcs qui provoquent le conflit avec la Grèce et Chypre **portent des noms de militaires de l'Empire ottoman**.

Le navire le plus controversé est nommé **Oruç Reis**, un amiral qui avait été gouverneur de la régence d'Alger. Reis était un Grec qui se battait pour l'Empire ottoman.

Pourquoi payons-nous toujours des milliards à la Turquie ?

Mes lecteurs attentifs vont se rappeler de [ma lettre de novembre 2019](#) sur la relation entre la Turquie et l'Union européenne, dans laquelle j'ai rappelé que [d'après les chiffres de la Commission européenne](#), la Turquie a reçu 3,5 milliards d'euros de l'Union européenne, simplement en raison du processus d'adhésion.

Si on y ajoute les 6 milliards d'euros pour l'accord de migration des réfugiés en provenance du Moyen-Orient c'est près de 10 milliards qui sont versés à la Turquie chaque année.

Il faut savoir que la Turquie a commencé avec sa candidature pour accéder à l'Union européenne en 1959, et que depuis, nous versons des montants similaires à la fois au gouvernement turc.

Personnellement, je visite Istanbul régulièrement et en discutant avec un étudiant turc je me suis rendu compte des montants en question. **Cet étudiant avait reçu un total de 50.000 Euros** à travers ses cinq ans d'études, donc 10.000 Euros par an grâce au [programme UE Erasmus +](#) et [le sous-programme Jean Monnet](#). Il est difficile de comprendre pourquoi les contribuables européens doivent payer les études de ceux qui ne contribuent pas au budget de Bruxelles.

La Turquie a, de façon structurelle, ignoré toute proposition pour améliorer son système démocratique et son Etat de droit, ainsi que le respect des droits de ses minorité ethnique. Pourquoi continuer à financer cet Etat qui se moque de la main qui lui est tendue (et qui le nourrit) chaque année ?

Un conflit qui coûtera cher (à nous tous)

Lors de sa réunion informelle du 27 et 28 août, le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne a décidé de créer une liste de sanctions contre la Turquie. Ces sanctions auront pour but de cibler des personnalités turques importantes. On nous disait au début que ces sanctions seraient rapidement activées, mais cela ne s'est pas encore produit à ce jour.

Si la Turquie ne réagit pas à ces possibilités de sanctions, le Conseil européen discutera de nouvelles sanctions lors de son sommet du 1 et 2 octobre.

Le président Erdoğan a dit que la France et la Grèce étaient cupides et incompetentes. Cela faisait suite à l'assistance militaire de Paris à Athènes. Le ministre des affaires étrangères turc, Mevlüt Çavuşoğlu, a même déclaré qu'il pourrait y avoir une guerre avec la Grèce.

Si plus de mesures seront décidées lors du prochain sommet du Conseil européen, il serait bien possible que l'accord commercial entre l'Union européenne et la Turquie sera la prochaine cible, ce qui aura pour conséquence d'augmenter une bonne partie des prix de l'alimentation et des textiles en Europe.

De plus, l'augmentation des activités militaires dans la Méditerranée coûtera une fortune, notamment pour les contribuables français.

Conclusion

La situation dans la Méditerranée demande du calme et du calcul politique, afin d'éviter une multiplication des sanctions et une réduction violente du commerce international. Autant il convient d'être critique envers le régime politique turc qui promeut notamment une réduction de la liberté d'expression et l'emprisonnement des opposants politiques, autant il serait dommageable de réduire les échanges de biens et services à travers la Méditerranée.

Cette période économique post-COVID-19 ne permet ni aux Européens ni aux Turcs de subir une stagnation accrue de leur économie. De plus, perdre les accords commerciaux avec la Turquie ne ferait que renforcer notre dépendance au géant chinois.

Aujourd'hui, il devient compliqué de défendre les milliards qui sont offerts à la Turquie pour une adhésion qui ne se fera sans doute jamais. Si l'Union européenne veut faire de l'aide humanitaire, alors elle devrait le budgéter comme tel, au lieu de vendre une illusion politique.

La Grèce et Chypre (la République) doivent, comme ils l'ont fait, plaider à Ankara pour une solution devant un tribunal international. Ce ne serait pas la première fois que deux pays trouvent une solution à l'amiable à travers une telle juridiction, et ce serait certainement moins cher que d'envoyer des navires militaires français.

Pour être un peu provocateur, je dirais que si les Grecs et les Turcs veulent revivre les batailles du Moyen-Âge, il faudrait au moins qu'ils arrêtent de la faire avec notre argent.

1. L'information publiée dans cette publication. Cette publication fournit des informations et du matériel de nature générale. Vous n'êtes pas autorisés ni ne devez compter sur ce guide comme une source de conseils juridiques, de conseils d'entreprise, ou de conseils de toute autre nature. Vous agissez à vos propres risques en vous appuyant sur le contenu de ce guide. En aucun cas les propriétaires ou auteurs de ce guide ne peuvent être tenus responsables des actions, décisions ou tout autre comportement auxquels vous vous prêtez ou non se fondant sur le contenu de ce guide.

2. Risques reliés à l'utilisation de cette publication. Les auteurs ou propriétaires de cette publication ne seront pas tenus responsable pour toute pertes, dommages ou réclamations résultants d'événements relevant des catégories suivantes :

- (1) Les erreurs commises par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les mots de passe oubliés, les paiements envoyés aux mauvaises adresses Bitcoin ou autres cryptomonnaies et les suppressions accidentelles de portefeuilles.
- (2) Les problèmes de logiciel de site Web et/ou de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les fichiers portefeuille corrompus, les transactions incorrectement construites, les logiciels malveillants et/ou tout logiciel ou service en lien avec ce guide.
- (3) Les défaillances techniques dans le matériel de l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., la perte de données attribuable à un périphérique de stockage défectueux ou endommagé.
- (4) Les problèmes de sécurité rencontrés par l'utilisateur de tout logiciel ou service en lien avec ce guide, e.g., les accès non autorisés aux portefeuilles et/ou aux comptes des utilisateurs.
- (5) Les actions ou inactions de tiers et/ou les événements rencontrés par des tiers, e.g., les faillites des fournisseurs de services, les attaques de sécurité à l'information ciblant les fournisseurs de services et les fraudes menées par des tiers.

3. Risques d'investissement. L'investissement dans les actions, Bitcoins et autre cryptomonnaies peut mener à des pertes financières sur de courtes ou même de longues périodes. Les investisseurs doivent aussi anticiper de larges fluctuations dans les prix. L'information publiée dans ce guide ne peut garantir que les investisseurs ne subiront pas de pertes financières.

4. Aucune garantie. Ce guide est fourni « tel quel » sans aucune garantie d'aucune sorte concernant le guide et/ou tout contenu, données, matériel et/ou services mentionnés dans cette publication.

Vauban Éditions SA – Adresse : Avenue morges 88, case postale 1474 – 1001 Lausanne